

La monnaie du 150e anniversaire

Les anciens motifs des monnaies sont reproduits sur une monnaie moderne! L'avers de l'une des deux monnaies montre, dans un cadre rectangulaire, 25 pictogrammes en forme de croix suisses, en référence à la solidarité entre les peuples.



tre dans un cadre rectangulaire, 25 pictogrammes en forme de croix suisses, en référence à la solidarité entre les peuples.

Caractéristiques

Monnaie

200 ans de la République helvétique
150 ans de l'Etat fédéral suisse

Artiste

Werner Jeker, Lausanne

Données techniques

Alliage: argent 0,835
Poids: 20 g
Diamètre: 33 mm
Alliage: or 0,900
Poids: 22,58 g
Diamètre: 28 mm

Cours légal

Argent: 20 francs suisses
Or: 100 francs suisses

Date d'émission

20 mai 1998

Tirage

Pièces d'or flan bruni **soit** 2500 pièces (étuis y compris)
pièces d'argent:
200 ans de la République helvétique:
non mise en circulation:
108 000 pièces
flan bruni: 15 500 pièces
150 ans de l'Etat fédéral:
non mise en circulation:
109 000 pièces
flan bruni: 15 500 pièces

Frappe+émission

'swissmint'
Tél. 031-322 60 68 (marketing)
Fax 031-322 60 07

1998



200 ans de la République **150 ans de l'Etat fédéral suisse**



Les pièces officielles commémorant l'anniversaire de la Suisse en or et en argent

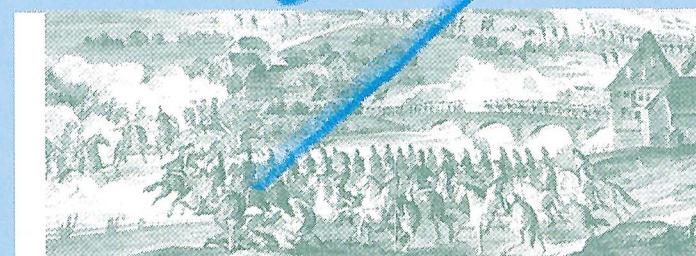
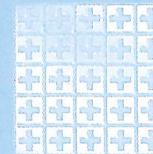
'swissmint'

Le premier janvier 1998, l'Administration fédérale des finances a créé le centre interne de profit 'swissmint' sur la base de deux entités administratives «Monnaie fédérale» et «Monnaie». Ce nom doit devenir le synonyme de qualité et de fiabilité. La fonction première de 'swissmint' reste la frappe des monnaies courantes. Des monnaies de collection flan bruni, ainsi que des monnaies commémoratives et de thésaurisation seront aussi frappées pour le marché numismatique et pour les placements.

Des artistes suisses de renom réaliseront ces monnaies. Le produit net provenant de la vente des pièces commémoratives est traditionnellement destiné à l'encouragement de projets culturels en Suisse.

200 ans de République helvétique

Après la chute de l'Ancien Régime en 1798, les premiers fondements d'un système politique et social ont été posés avec l'élaboration de la constitution helvétique. L'Acte de Médiation de Napoléon I^{er} a supprimé à nouveau un grand nombre des réformes de la République helvétique. La Constitution fédérale de 1848 a toutefois repris en grande partie les idées réalisées pendant cette période.



200 ans de la République helvétique



150 ans de l'Etat fédéral

Avec la guerre du Sonderbund et la fondation de l'Etat fédéral suisse en 1848 commence un nouveau chapitre de l'histoire suisse. Introduisant le système bicaméral comprenant le Conseil des Etats et le Conseil national, la Constitution adoptée à cette époque constitue aujourd'hui encore la fondation juridique de notre Etat. Par la suite, elle n'a fait l'objet d'une révision totale qu'à une seule reprise, en 1874.



150 ans de l'Etat fédéral suisse

L'artiste

Werner Jeker est né à Mümliswil SO en 1944. Il fréquente l'Ecole des arts décoratifs de Lucerne et suit une formation de graphiste. Membre de l'Alliance Graphique Internationale (AGI). Nombreuses récompenses et expositions en Suisse et à l'étranger: 1988: New York, Récompense pour l'utilisation exceptionnelle de la photographie dans le dessin graphique, 1989: Premier prix pour la série des nouveaux billets de banque de la Banque nationale suisse; 1991: Grand Prix des Arts appliqués. Ses affiches ont été acquises notamment par le musée d'art moderne de New York.